Module complémentaire

ACTES DE SOINS D'URGENCE

ASU n°1

Secours et Soins d'Urgence Aux Personnes

SDIS SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA MARNE

FICHE TECHNIQUE : Réalisation des électrocardiogrammes (ECG)

Actes de soins d'urgence 10-2025



Quand



Lors de la réalisation du bilan secondaire du C :

- Sur demande du médecin régulateur **au départ des secours** ;
- Sur demande du médecin régulateur **après transmission du bilan patient victime** ;
- Sur **proposition** du chef d'agrès pour toute situation qui lui semble justifiée **ET validation** du médecin régulateur ;
- En **collaboration** avec l'ISP sur la réalisation de son protocole infirmier de soins d'urgence, pour l'optimisation de la prise en charge de la victime ;
- Dans le cadre d'un malaise ou de l'aggravation d'une maladie, en cas de **bradycardie persistante** à **moins de 40 battements par minute** ou de **tachycardie persistante** à **plus de 150 battements par minute** ;

Pourquoi

Le recours à l'électrocardiogramme permet d'obtenir des informations sur l'activité électrique du cœur afin d'identifier une anomalie. Ce résultat recueilli permettra d'enrichir les éléments qui serviront au diagnostic médical.

Avec quoi

La réalisation des électrocardiogrammes se fait avec des scopes multiparamétriques défibrillateur équipés :

- D'un câble quatre brins servant à la mise sous scope d'une victime ;
- D'un câble « d'extension » six brins prévu pour la réalisation des ECG ;
- Des électrodes afin de réaliser les deux actions citées précédemment ;

Comment

Voir fiche mémento : « ECG 12D à l'aide du DEFIGARD TOUCH SEVEN SCHILLER »

- Expliquer l'examen qui va être réalisé et installer la victime allongée à plat dos ;
- Connecter les électrodes ECG sur les câbles et les positionner sur la victime conformément à la « fiche mémento » ;
- Demander au patient de ne pas parler et de ne pas bouger ;
- Lancer l'enregistrement en vérifiant qu'il n'y a pas d'artéfact à l'écran (Cf fiche mémento) ;
- Vérifier que l'envoi automatique s'est correctement réalisé, ou réitéré la manipulation (Cf fiche mémento) ;
- Joindre l'électrocardiogramme au bilan patient victime, en pièce jointe ;
- Envoyer le bilan au CRRA 15 et demander l'interprétation du médecin régulateur ;

Risques

- Cette mesure ne présente pas de risque pour la santé de la victime ;
- L'absence de maitrise du geste peut légèrement allonger le temps de réalisation du bilan et rendre l'interprétation impossible ;

Efficacité

- L'électrocardiogramme est interprété par un médecin ;